URGENCE Salaires

L'UNSA contre la précarité contractuelle

Toulouse, mardi 5 avril 2022

Airbus Defence & Space-Toulouse

Négociations (bi) annuelles 2022: vers une nouvelle baisse des salaires !

L'UNSA a proposé :

- ➔ La négociation sur une seule année, pas au-delà !
- ➔ Un rattrapage de l'inflation réelle 2021
- ➔ Une augmentation générale du niveau de l'inflation prévue en 2022,
- ➔ Une clause de révision de l'inflation, engageante pour l'entreprise et non négociable
- ➔ Des augmentations individuelles pour une véritable reconnaissance et les promotions

Nous contacter

UNSA AIRBUS DS TOULOUSE
31 rue des cosmonautes
31077 TOULOUSE CEDEX 4

unsa_tlse@airbus.com
05 31 96 97 00
https://sites.google.com/airbus.com/unsa-ads/home

Le projet d'accord de politique salariale ADS 2022-2023 a été signé par FO et la CFE-CGC.

Les propositions finales de la Direction étaient en cas de SIGNATURE:

Avec clause de révision de l'inflation. *Cette clause prévoit une réunion entre février 2023 et avril 2023 lors de laquelle il pourrait être mis en œuvre une éventuelle mesure d'adaptation, négociée si nécessaire, à partir des divers paramètres et indicateurs connus mais aussi, à partir de l'évolution de l'inflation constatée pour l'année 2022 et des impacts pour notre entreprise de la situation internationale.*

	Au 1er juillet 2022: 3,9%	**Au 1er juillet 2023: 2,9%**
Mensuels	**AG 2%** (plancher d'AG de 65€, soit 0,2% de la masse salariale) + AI: 1,9%	**AG 1,3** % + AI: 1,6 %
Cadres pos I à IIIB	**AG 2%** (plancher d'AG de 80€, soit 0,05% de la masse salariale) + AI: 1,9% *Un budget RH spécifique centralisé d'AI de 0.15% de la masse salariale est prévue pour les récents embauchés Cadres positions I et II uniquement. Complément d'augmentation individuelle éventuel d'un montant maximum de 4% du salaire de base du salarié.*	**AG 1,1** % + AI: 1,8 %
Cadres IIIBex et +	AI: 3,9%	AI: 2,9%

Et les propositions unilatérales de la Direction en cas de NON SIGNATURE étaient :

Sans clause de révision de l'inflation.

En cas de non signature	**Au 1er juillet 2022: 3,6% (sauf Cadres IIIBex et + : 3,4%)**
Mensuels	**AG 1.9%** + AI: 1,7%
Cadres pos I à IIIB	**AG 1.8%** + AI: 1,8% *un budget « récents embauchés » financé par un plafonnement de l'AG à 110€ pour les cadres I à IIIB*
Cadres IIIBex et +	AI: 3,4%

L'écart entre les propositions avec signature et sans signature était insignifiant et ne méritait pas une signature au rabais, si ce n'est que sans signature, seule l'année 2022 était prise en compte.

Nous contacter

UNSA AIRBUS DS TOULOUSE
31 rue des cosmonautes
31077 TOULOUSE CEDEX4

unsa_tlse@airbus.com
05 31 96 97 00
https://sites.google.com/airbus.com/unsa-ads/home

L'ANALYSE DE L'UNSA

➔ L'UNSA constate qu'il n'y a aucun rattrapage de l'inflation au titre de 2021.

Beaucoup de salariés n'ont eu que 0.7% à 0.9% d'AG pour une inflation 2021 à 2,8% : **ce qui correspond à 2% de perte !**

- ✓ Pour l'AG : 2% au 1er juillet 2022, – sans effet rétroactif au 01/01/2022 **comme le permettait pourtant la pratique historique du dialogue social dans notre entreprise** - c'est donc seulement la moitié, soit 1% d'AG pour 2022.
- ✓ Pour l'AI : 1,9% d'AI au 1er juillet 2022, c'est aussi seulement la moitié, soit 0.95% d'AI incertaine en 2022.

Pour ceux qui n'auront pas d'AI, il ne restera donc que les 1% d'AG alors que la prévision de l'inflation sera selon l'INSEE de 4% à 5% en 2022 : **c'est donc 3 à 4% supplémentaires de perte pour les salariés !** Et pas d'AI mini, c'est aussi la possibilité d'AI à 15 ou 20 euros comme l'an dernier.

➔ L'accord qui porte sur 2 ans est un non-sens.

En effet, l'inflation de 2023 pourrait être plus élevée, d'autant plus que la Direction a prévu une clause de révision de l'inflation uniquement pour 2022, et qui ne l'engage qu'à revoir les organisations syndicales ! Pas plus !

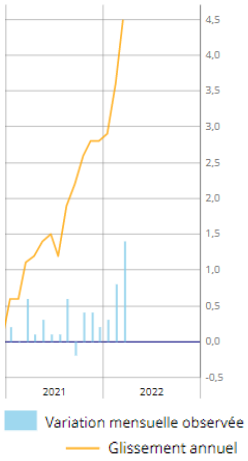

➔Les augmentations proposées ne sont pas à la hauteur :

- ✓ des excellents résultats du groupe et de notre division,
- ✓ de l'explosion de l'inflation (sur 12 mois : 3,6% à fin février, 4,5% à fin mars)
- ✓ de la politique salariale 2021, très faible et très injuste
- ✓ de vos efforts, de votre engagement, de vos sacrifices souvent
- ✓ de l'augmentation générale au niveau national des minima des Cadres de 3,1% pour 2022 alors que les minima des Mensuels n'augmenteront eux que de l'AG de 2% issue de l'accord !
- ✓ de l'augmentation générale du SMIC de ~ 3,5% en 2022 (0,9% en janvier et ~2,5% au 1er mai) après 2.2% en 2021.

➔Les conséquences subies de la politique salariale, vous les voyez et les ressentez tous les jours :

- ✓ Les salaires d'embauche dégringolent, les nouveaux embauchés n'ont même plus les points correspondant à leur diplôme
- ✓ L'entreprise, de moins en moins attractive, a de plus en plus de mal à recruter à l'extérieur
- ✓ Les jeunes sont toujours proches des minima malgré de nombreuses années d'exercice et beaucoup de responsabilités à assumer
- ✓ Les plus anciens ne sont plus augmentés malgré leur implication, leurs efforts et toute l'expérience qu'ils apportent
- ✓ Les promotions se font au compte-goutte et très souvent en retard par rapport au poste ocucpé
- ✓ Il y a toujours des excuses pour ne pas augmenter les salaires (tu n'as pas bougé, tu es trop vieux, tu viens d'arriver, tu vas partir, tu es dans la moyenne, tu es trop payé, …)
- ✓ Il y a toujours plus de contraintes, plus d'efforts, plus d'économies pour toujours moins de reconnaissance !

Nous contacter

UNSA AIRBUS DS TOULOUSE
31 rue des cosmonautes
31077 TOULOUSE CEDEX4

unsa_tlse@airbus.com
05 31 96 97 00
https://sites.google.com/airbus.com/unsa-ads/home

- ✓ Les salariés démissionnent comme jamais et partent voir ailleurs
- ✓ Et avec Reload, la santé va coûter plus cher aux familles et la retraite reculer encore avec la suppression du préavis de départ à la retraite de 3 mois qui sera désormais à travailler

L'AVIS DE L'UNSA

La mobilisation intersyndicale UNSA-CFDT-CGT a permis entre la seconde et la dernière réunion d'obtenir le plancher d'AG et un niveau global légèrement supérieur qu'aux Avions, principalement au bénéfice des plus bas salaires. C'est bien, mais notoirement insuffisant.

Airbus ne peut pas marcher à 2 vitesses avec des cadres dirigeants qui prennent plus de 10 % d'augmentation et les salariés qui ont des augmentations qui n'égalent même pas l'inflation.

Depuis 2 ans nos salaires ne suivent pas l'inflation, donc nos salaires baissent !
Et ce n'est pas l'intéressement, structurellement plus faible qu'aux Avions, qui va compenser.

Les salariés ne sont pas un coût, les salariés rapportent à l'entreprise. Mais les salariés ont un prix ! oui, celui d'un engagement une nouvelle fois exceptionnel.

Avec le Covid et son cortège injustifié de gel des salaires, de congés forcés, de récupération des heures et jours perdus pour ceux qui ne pouvaient pas télétravailler, de télétravail imposé et d'activité partielle inutile, vint le plan social et son lot de départs, de perte de compétence et de surcharge de travail.

Pourtant, les salariés ont répondu constamment présents et sur tous les fronts

En remerciement, la Direction a proposé de contractualiser la perte de pouvoir d'achat ! Ce que les signataires ont accepté.

Pour la défense de votre pouvoir d'achat, rejoignez l'UNSA !

POUR UN SYNDICALISME INDEPENDANT ET AUTONOME

Si vous partagez notre vision d'un syndicalisme ni dogmatique ni aligné, rejoignez-nous afin que nous devenions représentatifs et fassions entendre VOTRE voix.

VOTRE VOIX, C'EST L'UNSA

Nous contacter

UNSA AIRBUS DS TOULOUSE
31 rue des cosmonautes
31077 TOULOUSE CEDEX 4

unsa_tlse@airbus.com
05 31 96 97 00
https://sites.google.com/airbus.com/unsa-ads/home